

LES inspirations **ÉCO** docs

MERIEM ALLAM, DIRECTEUR DE PUBLICATION

Groupe Horizon Press

Supplément réalisé par
Mohdi Idrissi
m.idrissi@leseco.ma



Fès-Meknès Des atouts et des compétences à revendre



Fès-Meknès



Développement. La région met le turbo

La région Fès-Meknès connaît une nouvelle dynamique économique et prend un nouveau tournant, celui de la concrétisation des ambitions en chantiers structurants. Les investissements y reprennent, de grands projets sont relancés et les initiatives foisonnent. C'est ce que promet à la fois la déclinaison régionale du Programme de développement régional (PDR), les premiers contrats)programmes signés entre l'État et la Région Fès-Meknès et le Plan d'accélération industrielle (PAI). Pour ce dernier, une panoplie de projets structurants seront réalisés et concernent particulièrement la création d'un pôle et d'une zone industriels pour la filière cuir «parc industriel Ain Cheggag» (PIAC), ainsi qu'une zone logistique. Néanmoins, et en dépit de ces nombreuses réalisations, plusieurs difficultés handicapent encore le plein essor de la région, au regard de l'inadéquation entre la richesse de son potentiel économique et les contraintes socio-économiques qui grèvent

sa capacité à s'intégrer à la dynamique globale de développement des principales régions du royaume. Actuellement, la région est appelée à définir une vraie niche de filières à fort avantage compétitif et à attirer des locomotives susceptibles de développer un écosystème autour des filières. D'autre part, l'urbanisation de la région est caractérisée par une grande concentration des activités économiques dans les deux villes impériales Fès et Meknès, qui constituent un dipôle urbain dans un réseau de petites et moyennes villes.

Les secteurs locomotives

La Région occupe la quatrième position en termes de contribution à la richesse nationale et participe à hauteur de 8,4% au PIB national. Elle se hisse en deuxième position en termes de valeur ajoutée agricole. La richesse régionale est d'abord axée sur les activités tertiaires qui représentent 47,3% du PIB régional. La part du secteur primaire

est de 21,1% et celle du secteur secondaire, comprenant notamment les industries manufacturières, de 17,6%. La région du Centre de Fès-Meknès, a d'abord une vocation agricole. C'est la première région exportatrice de câpres (70% de la production nationale), de cerises et d'huile d'olive. Ce potentiel lui permet de réaliser un chiffre d'affaires annuel de 506 MDH et d'occuper la deuxième position au niveau national, avec une contribution de 15,2% du PIB du secteur.

Avec une contribution de 12,8% du PIB national du secteur, l'artisanat est le deuxième secteur phare de la région qui regroupe plus de 40.000 unités de production, représentant plus 123.000 emplois opérant dans près de 205 métiers. Les filières des vêtements, de la maroquinerie et du bâtiment traditionnel emploient 66% des artisans de la région et concentrent 65% des ventes. La diversité de la production et le savoir-faire historique de ses artisans contribuent au rayonnement mondial de Fès-Meknès et constituent un atout fort du secteur. Ils permettent à la région d'occuper la troisième place à l'échelle nationale en termes d'export (8% étant généré par la seule ville de Fès). Les chantiers structurants lancés en ligne avec les orientations royales, visant l'aménagement et la réhabilitation de la médina de Fès, contribuent activement à la promotion de l'artisanat, tout comme la création de circuits touristiques intégrant des ateliers artisanaux. Le troisième secteur économique clé pour la région n'est autre que le tourisme. Il contribue à 8,5% du PIB national du secteur et engendre un chiffre d'affaires de 349 MDH. Le tourisme régional connaît une forte dynamique, notamment en raison du développement du trafic aérien et de divers programmes de revalorisation des médinas de Fès et de Meknès, des destinations culturelles de renommée mondiale. La région se positionne également sur le tourisme spirituel grâce à la diversité de ses paysages, et sur le tourisme de montagne, rural, thermal et même golfique. ●

Sommaire

Industrie. La région monte en gamme.....	P. 4
Interview. Mohand Laenser : "Nous sommes au même niveau que Tanger et Marrakech".....	P. 6
Contrat-programme avec l'État. La Région ouvre le bal.....	P. 8
Interview. Yassine Tazi : "Fès-Meknès dispose d'un cadre incitatif attractif pour les investisseurs".....	P. 10-11
De nouvelles perspectives pour l'AREP Fès-Meknès.....	P. 12
Interview. Badr Tahiri : "La CCIS a réalisé plus de 90% de son plan stratégique 2016-2021".....	P. 14
Accès à l'eau potable et irrigation. L'ABHde Sebou ne chôme pas.....	P. 16
Interview. Aziz Lebbar : "La reprise dépend de la relance des vols internationaux et des déplacements inter-régionaux".....	P. 18
Offshoring. La régionalisation, le nouveau grand chantier de l'APEBI.....	P. 20
Interview. Radouane Mrabet : "Notre politique vise surtout à améliorer les indicateurs de performance de l'université".....	P. 22
Interview. Mohamed Aziz Lahlou : Quinze ans de leadership engagé !.....	P. 24-25
ENCG-Fès. L'agilité et l'efficience au service de la formation.....	P. 26
En images. Une région et des richesses.....	P. 28-29
Tourisme thermal. Vichy transforme Moulay Yacoub en destination de luxe.....	P. 30



جهة فاس - مكناس
+E1oE+ | Hoo-CKIoo
Région Fès-Meknès



**Fès-Meknès première Région à mettre en œuvre
un contrat-programme avec l'État**
Une enveloppe budgétaire de 11 Milliards de Dirhams



Fès-Meknès

Industrie. La région monte en gamme

La Région Fès-Meknès a connu dernièrement une forte dynamique de lancement de projets industriels structurants, augurant une vraie renaissance industrielle. De nombreux projets ont été lancés, dont le Parc industriel Aïn Cheggag (PIAC), Alstom, le projet de zone industrielle 4.0 Fez Smart Factory et la zone d'accélération industrielle.



Après une décroissance de ses activités industrielles durant les trois dernières décennies, la Région Fès-Meknès veut insuffler une dynamique plus importante au secteur de l'industrie et se montre résolument engagée dans la redynamisation de son tissu industriel, orienté vers de nouvelles filières et des secteurs à forte croissance. Ce repositionnement est soutenu par la nouvelle stratégie de relance industrielle déployée à l'échelle nationale avec une multitude d'opportunités d'investissement au niveau régional. Dans cette perspective, le Centre régional d'investissement (CRI) Fès-Meknès se mobilise aux côtés du ministère de l'Industrie, du commerce, de l'économie verte et numérique afin de drainer et d'accompagner les projets porteurs. Le tissu industriel de la région contribue à hauteur de 5,86 MMDH au PIB national du secteur et engendre un chiffre d'affaires à l'export de 4,2 MMDH (dont 45% pour le textile et le cuir). La région a un historique d'industrialisation de plus de 60 ans. Dans les années 1980, Fès était en effet la deuxième ville industrielle du Maroc après le pôle Casablanca-Mohammedia. Aujourd'hui, elle reste «une des plus importantes régions industrielles du Maroc, avec ses 1.619 unités extractives employant environ 43.000 personnes. L'agroalimentaire et le textile/cuir représentent à eux seuls 68,7% de la valeur ajoutée de l'industrie de la région. Elle entend s'imposer, aux côtés de Kénitra et Tanger, comme un pôle majeur d'équipementiers automobiles. Elle a d'ailleurs déjà séduit d'importants groupes interna-

tionaux comme Alstom, Delphi ou Yazaki. La présence d'un écosystème industriel important ainsi que la concentration de compétences en matière d'offshoring et d'innovation désignait presque naturellement Fès-Meknès comme première région du Maroc à accueillir un concept pionnier, l'industrie 4.0, à même d'attirer vers le royaume la vague de relocalisation des industries européennes.

Une ZAI sur les rails

La Région Fès-Meknès se penche actuellement sur la création d'une zone d'accélération industrielle (ZAI) à Aïn Cheggag sur un terrain de 500 ha. Les premières études concernant la zone montrent l'existence de huit secteurs représentant un potentiel majeur pour la région avec un équivalent de 32 MMDH de chiffres d'affaires (CA) et 62.000 emplois à l'horizon 2030. Le projet de ZIA de la région envisage l'aménagement d'une première tranche de 60 ha, puis une deuxième de 122 ha et une troisième de 100 ha à l'horizon 2030. Dans ce cadre, trois secteurs historiques présentent un potentiel intéressant pour la ZAI et capitalisent sur les atouts de la région. Il s'agit de l'agro-indus-



Dans les années 1980, Fès était la deuxième ville industrielle du Maroc après le pôle Casablanca-Mohammedia.

trie, des plantes aromatiques et médicinales (PAM) et du textile. Une fois exploités, ces trois secteurs vont permettre de générer un CA de 9,75 MMDH et plus de 30.000 postes d'emploi. Cette zone d'activité industrielle, qui découle de la vision royale consistant à assurer un développement territorial équilibré et pérenne au service du citoyen et de ses attentes, devra favoriser l'émergence d'un nouveau pôle qui agira comme un «ferment» du développement industriel de la Région Fès-Meknès.

Le PIAC lancé

Le Parc industriel Aïn Cheggag (PIAC), dont les travaux ont été lancés dans la province de Sefrou, constitue assurément une zone d'accélération industrielle aux multiples enjeux socio-économiques et environnementaux. Dédié en grande partie aux industries très polluantes du cuir, le PIAC entend créer des emplois dans la région, dont le taux de chômage est supérieur à la moyenne nationale, tout en palliant ce déficit au moyen de zones industrielles structurées, attractives et écologiquement responsables et productives. Le second projet, non des moindres, qui vient renforcer la multitude d'initiatives industrielles lancées au niveau de la région est le nouveau site d'Alstom à Fès. S'étendant sur une superficie de 3,4 ha, ce nouveau projet d'envergure s'inscrit dans le cadre du plan d'aménagement, de valorisation et de développement de la zone industrielle dite ex-COTEF, une référence de l'industrie nationale du textile durant les années 1980. Ce projet industriel emploie actuellement quelque 400 personnes et ambitionne la création de 350 autres emplois directs à l'horizon 2023.

Industrie 4.0

Le projet pilote de la zone industrielle Fez Smart Factory (FSF) est un autre chantier devant renforcer la dynamique socio-économique de la région et booster sa compétitivité. Aménagé sur le campus de l'Université euro-méditerranéenne de Fès (UEMF), la FSF devra contribuer à ériger la Région Fès-Meknès en pôle de croissance prometteur. Mobilisant une enveloppe budgétaire de 104 MDH, ce projet sera réalisé dans le cadre d'un partenariat entre l'UEMF, le Conseil de la Région Fès-Meknès, la section Fès-Taza de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) et la société Alten Delivery Center-Maroc. Fruit d'un partenariat public-privé, ce projet est conçu pour être un incubateur et un accélérateur de startups, en proposant des services d'ingénierie pour l'industrie et les laboratoires de recherche et développement. La FSF, qui répond aux besoins d'amélioration de la productivité industrielle et des performances environnementales et sociales, à travers la mise à profit des concepts de l'industrie 4.0, s'inscrit «parfaitement dans une vision d'avenir» pour la capitale spirituelle et le Maroc de manière générale. ●



المركز الجهوي للإستثمار فاس مكناس
Centre Régional d'Investissement Fès - Meknès



**CATALYSEUR DU DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE RÉGIONAL**



www.fesmeknesinvest.ma
www.cri-invest.ma



Fès-Meknès



Mohand Laenser.

Président du Conseil de la Région Fès-Meknès.

“Nous sommes au même niveau que Tanger et Marrakech”

Comment se porte l'économie dans la région Fès-Meknès ?

La région dispose de beaucoup de potentialités sur le plan de l'artisanat, du tourisme et de l'agriculture. C'est l'une des régions les plus peuplées, avec un territoire très vaste et diversifié. Il est vrai que la région a connu un certain déclin à un moment donné, mais aujourd'hui je pense que nous commençons à avoir un certain retour des investisseurs, grâce à la fois au travail réalisé par le Conseil régional, mais aussi parce que certains préjugés ont pu être levés. Je parle ici du problème de sécurité qui était toujours mis en avant pour la ville de Fès. Aujourd'hui, tout le monde reconnaît que ce n'est pas vrai sachant que, statistiquement, nous sommes aujourd'hui très bien placés sur le plan de la sécurité du citoyen. Il faut noter que sur ce volet-là, la région s'est impliquée pour aider les services de sécurité à s'équiper de caméras et en véhicule. En parallèle, la région poursuit la croissance de ses activités phares. Certes que nous n'avons pas encore atteint toutes nos ambitions pour cette région, mais je pense que nous sommes assez avancés. Aujourd'hui,

nous sommes au même niveau que Tanger et Marrakech, ce qui prouve que nous sommes dans le bon peloton.

Quel bilan dressez-vous des cinq années bientôt passées à la tête du Conseil régional ?

Le bilan des cinq années du Conseil de la région est satisfaisant. Nous sommes l'un des Conseils qui jouit d'une certaine cohésion et maturité. La preuve en est est que nous avons passé toutes nos décisions par consensus, ce qui prouve effectivement que nous comme parvenus à fédérer l'ensemble des composantes politiques du Conseil. Sur le plan des réalisations, là aussi nous avons des raisons d'être satisfaits, parce que nous avons fait beaucoup de choses, surtout sur le plan de la réduction des disparités régionales. Concernant le programme régional du développement (PDR), nous sommes la première région à avoir signé un contrat-programme avec l'Etat, portant sur 11 milliards DH sur 3 ans. Donc là, je peux vous confirmer que nous sommes satisfaits de ce que nous avons réalisé au cours des cinq années !

Quels sont les grands chantiers en cours de réalisation ?

Il y a d'abord le programme des disparités régionales et territoriales, initié dès le premier jour de notre prise de service. Sur ce volet-là, nous avons fait des choix qui répondent aux attentes des citoyens que ce soit sur le plan des routes, de l'alimentation en eau potable ou en électricité.

Nous nous sommes également impliqués dans des secteurs qui, au regard des textes, ne concernent pas les attributions du Conseil, comme la santé et l'éducation. Nous avons estimé que nous devons répondre aux attentes des citoyens. Plus de 240 projets ont ainsi été lancés durant ces cinq dernières années, dotés d'un investissement de près de 2,2 MMDH. Nous pouvons donc considérer que nous sommes bien en avance dans la réalisation de nos projets. Concernant le contrat-programme qui n'a pas démarré au début de notre mandat, nous sommes pionniers puisque la région est la première à réaliser son schéma régional d'aménagement du territoire. Actuellement, avec le deuxième lot de conventions que nous avons actées, on peut considérer que nous sommes aux alentours 90% des projets qui sont prêts à être lancés. Nous allons démarrer très bientôt les premières opérations prioritaires de ce Programme de développement régional. Le plus gros est à venir dans les prochains mois. Je pense que nous démarrerons avec les projets structurants extrêmement importants dans divers domaines.

Quelles sont les mesures engagées par le Conseil pour endiguer les freins des disparités sociales et territoriales qui caractérisent la région ?

Il faut savoir que notre région est très vaste (40.000 Kkm) et très peuplée avec de fortes disparités. Nous avons misé, dès le premier jour, sur le programme de réduction des disparités territoriales lancé par Sa Majesté le roi pour 50 MDH, auquel les régions devaient participer à 40%. L'approche adoptée par le Conseil nous a permis d'obtenir des résultats très significatifs, essentiellement dans les domaines des routes et des pistes pour désenclaver un certain nombre de communes rurales. Sur les 2,2 MMDH prévus, nous avons jusqu'à présent réalisé 1,4 MMDH au titre du programme des routes. Le Conseil a également intervenu pour améliorer la qualité de l'enseignement par le renforcement du transport scolaire et l'eradication des anciens bâtiments scolaires préfabriqués.

Je pense qu'indépendamment des chiffres portant sur la réduction des disparités, le plus important est de contribuer à une prise de conscience des citoyens de l'importance d'appartenir à une région. Je crois que ces actions lui feront prendre conscience que la région a un rôle. Ce n'est pas une superstructure conçue vainement, mais elle existe pour aider le citoyen à s'intégrer et à résoudre ses problèmes. Je peux vous rassurer que nous avons dépassé les 40% qui représentent l'engagement de la région. Nous sommes allés plus loin que cela ! ●

AREP

الوكالة الجهوية لتنفيذ المشاريع
ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⴰⴳⴷⴰⵢⵜ
AGENCE RÉGIONALE D'EXÉCUTION DES PROJETS



جهة فاس مكناس - ⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⴰⴳⴷⴰⵢⵜ

Au service du Conseil de la région Fès-Meknès



Fès-Meknès

Contrat-programme avec l'État. La Région ouvre le bal

Fès-Meknès est la première des 12 régions que compte le pays, à s'être engagée avec l'État. Le contrat-programme touche presque tous les secteurs : industrie, équipement, logistique, formation, social etc..



Dans la région Fès-Meknès, les premières conventions relevant des contrats-programmes liant les régions à l'État commencent à se concrétiser. En effet, c'est la première région à avoir adopté son contrat-programme avec l'État, en juillet dernier. Pas moins de 97 projets d'une valeur budgétaire globale de 11,19 MMDH sont identifiés dans le cadre de ce contrat-programme, qui a fait l'objet de négociations entre le Conseil régional de Fès-Meknès et les départements ministériels concernés.

Ce contrat touche, entre autres, les secteurs de l'équipement et la logistique avec 12 projets de 3,184 MMDH, la qualification sociale et l'identification des disparités territoriales avec 19 projets et plus de 2,204 MMDH, l'enseignement supérieur et l'appui à la recherche scientifique avec 5 projets de 1,850 MMDH, l'industrie et le développement des services numériques avec 7 projets de plus de 1,066 MMDH. Le contrat concerne aussi les secteurs de l'agriculture avec 820 MDH, de la promotion de l'emploi et du développement des compétences avec 11 projets de 725,9 MDH, l'environnement et la protection des ressources naturelles avec 7 projets de 551,69 MDH, l'artisanat et l'économie sociale avec 7 projets de 393 MDH et du tourisme et la valorisation du patri-

moine culturel, 16 projets de 386 MDH. Pour le financement, les départements ministériels prennent en charge plus de 6,1 MMDH. Le reste est assuré par le Conseil régional (3,628 MMDH), les autres collectivités territoriales (315,5 MDH), les établissements publics (580,8 MDH) et les bénéficiaires (513,5 MDH). Parmi ces projets, plus d'une vingtaine d'accords de partenariat ont déjà été signés dans les domaines du développement de l'offre scolaire et universitaire et la généralisation de l'enseignement préscolaire, le renforcement de l'offre de soins et la mise à niveau du secteur de la santé, outre la consolidation du réseau routier.

Dans le domaine de l'enseignement, il s'agit de la réalisation de nombreux projets de nouvelles facultés et complexes univer-

sitaires, outre le renforcement de la recherche et de l'innovation dans le domaine numérique au niveau des universités Sidi Mohammed Ben Abdellah (USMBA) de Fès, Moulay Ismail (UMI) de Meknès et Euro-méditerranéenne de Fès (UEMF). Objectif : consolider le rayonnement scientifique et académique des établissements d'enseignement supérieur de la région et accompagner la dynamique économique locale. L'idée est que chaque province de la Région dispose d'un établissement universitaire, de manière à permettre aux étudiants de suivre leur formation près de chez eux. Notons, dans ce cadre, que l'enseignement représente 15% des projets prévus par le contrat-programme 2020-2022.

Toujours dans le domaine de la formation, l'OFPPT a signé deux conventions de partenariat d'une enveloppe globale de 464 MDH. La première convention concerne la création d'une Cité des métiers et des compétences (CMC) avec une enveloppe de 370 MDH. Quant à la deuxième convention (94 MDH), elle porte sur la création d'un établissement pour l'hébergement des stagiaires «internat» et la mise à niveau de cinq établissements de formations professionnelles dans la région (Fès, Sefrou, Taza, Taounate et Missour). S'agissant du secteur de la santé, la Région Fès-Meknès a signé 11 conventions de partenariat d'une valeur globale de plus de 1,4 MMDH. Les projets, objets des conventions liant l'État et la région, visent la construction et l'équipement d'hôpitaux provinciaux et de proximité à Moulay Yaacoub, Boulemane, Taza, El Hajeb, Sefrou, Taounate, Meknès et Fès, la mise à niveau d'autres structures hospitalières à Ifrane et l'extension de l'hôpital Ibn Al Hassan pour les maladies psychiatriques et mentales à Fès. Quant au volet relatif au renforcement du réseau routier, six conventions de partenariat d'un investissement de plus de 2,4 MMDH ont été signées pour la réalisation des projets prioritaires du programme de développement régional 2020-2022 dans le cadre de la mise œuvre des dispositions du contrat-programme entre l'État et la région. Ces conventions concernent le dédoublement de la Route nationale n°8, reliant Fès à Taounate pour un investissement de 1,56 MMDH, dont une contribution de la région de 485 MDH, le dédoublement du tronçon échangeur de Fès-Sidi Khair sur la même route (100 MDH), la réalisation de la liaison entre El Hajeb et l'échangeur autoroutier d'Ain Taoujdate sur la régionale 716, le renforcement de la Route régionale 504 entre Sefrou, Ribat El Khair et Bouiblanc (40 MDH), le doublement du tronçon Imouizzer-Ifrane sur la RN8 (250 MDH) et la mise à niveau des axes routiers stratégiques au niveau de la préfecture de Meknès (369 MDH). ●

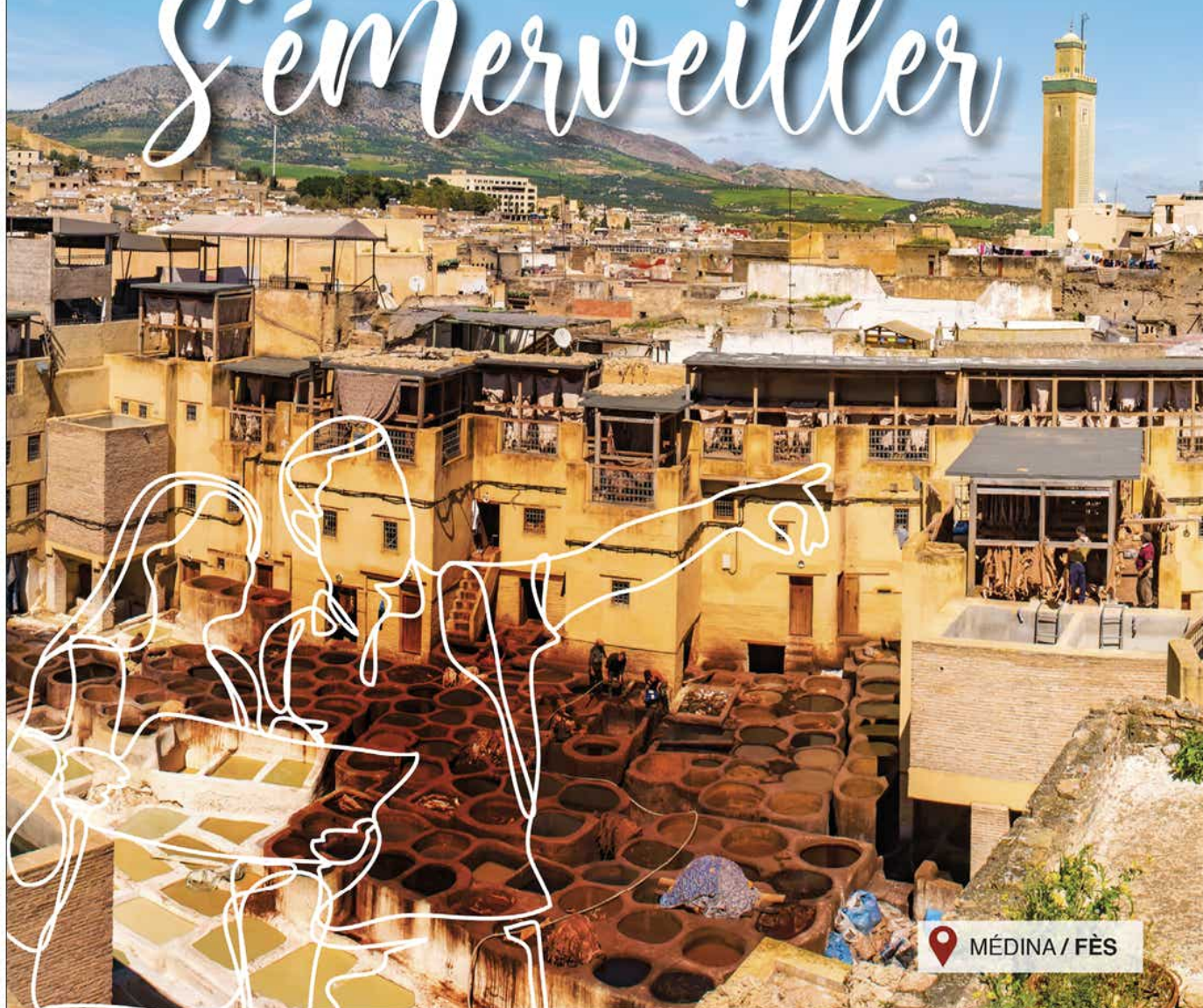


Ce contrat-programme porte sur un budget 11 MMDH et pas moins de 97 projets sur trois ans.

— Visit —
Fès-Meknès
Apprécier chaque instant

POUR CEUX QUI AIMENT

S'émerveiller



MÉDINA / FÈS


Ntlagawfbladna

Profitez de nos offres exceptionnelles
et planifiez vos prochaines vacances sur
www.visitfesmeknes.ma


Conseil Régional
Tourisme
Fès

Fès-Meknès



Yassine Tazi.

Directeur Général du Centre Régional d'Investissement Fès-Meknès

“Fès-Meknès dispose d'un cadre incitatif attractif pour les investisseurs”

Le Centre Régional d'Investissement (CRI) a multiplié les initiatives pour faire face aux effets de la pandémie de Covid-19. Quels ont été les principaux axes de vos interventions ?

Dès les prémices de la pandémie, le CRI Fès-Meknès a mis en place l'ensemble des mesures de prévention nécessaires afin de protéger la santé de ses visiteurs et de ses collaborateurs et ce, conformément aux exigences du Ministère de la Santé. Outre ces mesures, le Centre a déployé les actions afin d'accélérer et réussir la transformation digitale qu'il avait déjà entamée. Dans ce cadre, le Centre a déployé la plateforme du bureau d'ordre digital, dont l'objectif est de limiter les échanges physiques des documents et des courriers administratifs. Il a également réussi à mettre en place une stratégie de communication digitale afin de présenter les atouts et les potentialités d'investissement au niveau de la région Fès-Meknès, et faciliter l'accès à l'information aux chefs d'entreprises et investisseurs. De surcroît, le CRI a procédé

à la réorganisation du guichet unique de création d'entreprises et à la mise en place d'un système de rendez-vous pour le dépôt des dossiers, ce qui a permis d'assurer la continuité du service malgré le contexte de crise sanitaire. Par ailleurs, et afin de préparer la relance économique post-Covid, le CRI a réalisé une étude à l'échelle régionale pour mesurer les impacts de la crise sur l'ensemble des secteurs d'activité. Il a également organisé des rencontres et des ateliers avec les acteurs économiques opérant dans les secteurs impactés par la crise économique (transport touristique, artisanat, etc) afin de les accompagner dans la reprise de leur activité.



Fès-Meknès dispose d'une offre foncière industrielle complète à travers ses 13 zones industrielles existantes en cession ou en location à des prix attractifs.

Quelles sont les principales réalisations du CRI en 2020 ?

Au titre de l'année écoulée, 3.416 entreprises ont été créées à travers le guichet unique du CRI, avec un délai moyen de création de 5,5 jours, ce qui constitue une performance au vu de contexte de crise sanitaire (période de confinement, fermeture temporaire des tribunaux de commerce...). Ces nouvelles entreprises devraient permettre la création de 7.400 emplois, pour un montant d'investissement global de 392.583 MDH. Concernant le traitement des dossiers d'investissement, 72 réunions de la Commission Régionale Unifiée d'Investissement (CRUI) ont été tenues en 2020 avec un délai moyen d'instruction de 24 jours (contre 130 jours en moyenne en 2019 au niveau national). Plus de 285 dossiers ont été traités au sein de la CRUI avec 4.970 millions de DH d'investissement projeté et 11.635 emplois prévus. Par ailleurs, le CRI Fès-Meknès a accompagné de nombreux investisseurs et porteurs de projets dans la mise au point de leurs projets, spécialement dans le cadre du Programme Intégré d'Appui et de Financement des Entreprises. Ainsi, plus de 3.000 porteurs de projets ont été reçus par les conseillers du CRI pour de l'information, de la formation, du conseil, des entretiens individuels ou de l'orientation vers les partenaires du programme. Afin d'élargir son offre d'accompagnement, le CRI a établi des partenariats avec plusieurs institutions comme la Coopération belge, Bank of Africa, Attijariwafa bank et Attitudes Conseil, autour de thématiques liées à la promotion de l'entrepreneuriat, l'inclusion financière des jeunes, l'accompagnement et le développement des programmes d'innovation. Sur le volet «impulsion économique et offre territoriale», le CRI a notamment réalisé plusieurs rapports relatifs à l'impact économique de la crise de la Covid-19, au nouveau modèle de développement de la Région, et à l'actualité économique régionale à travers son nouveau magazine CRI NEWS. Le CRI a également animé et participé à de nombreuses web-conférences autour de thématiques d'actualité comme la banque de projets industriels, l'offshoring régionalisé... Il a également organisé et animé les réunions du Comité de Veille Économique Régional (CVER) pour la relance économique post Covid-19.

Où en est justement l'élaboration de la feuille de route pour la reprise économique dans la Région ?

Il est à rappeler que le Comité de Veille Économique Régional Unifié Fès-Meknès a tenu, en 2020, plusieurs réunions avec l'ensemble des acteurs concernés sous la présidence du Wali de la région de Fès-Meknès et en présence notamment du Président du Conseil de la Région, des Gouverneurs des Préfectures et Provinces, ainsi que de l'ensemble des acteurs économiques et sociaux. 19 ateliers sectoriels, transverses et provinciaux ont été organisés par le CRI avec l'ensemble des acteurs régionaux dans une démarche participative afin de

Fès-Meknès



diagnostiquer l'impact économique de la crise au niveau régional, et identifier les mesures et recommandations pour la relance économique. Ainsi, 800 recommandations ont été recensées à l'issue de ces ateliers et ont fait l'objet d'une analyse approfondie via une matrice multi-critères qui a débouché sur la feuille de route réunissant en priorité les mesures à forte valeur ajoutée dont la mise en œuvre est assurée à court terme dans la Région. Un bilan sera dressé pour évaluer l'efficacité des mesures déployées et capitaliser sur les résultats de ce chantier stratégique.

Malgré la conjoncture induite par la crise sanitaire, Fès-Meknès a connu une certaine dynamique économique. Quels en sont les aspects ?

La région de Fès-Meknès, qui dispose d'atouts stratégiques sur les plans socio-économiques, se doit de relever les défis majeurs relatifs au renforcement de la compétitivité des entreprises, au développement de l'innovation régionale, à la protection des ressources naturelles, à la réduction des disparités territoriales et sociales ainsi que la valorisation du patrimoine culturel et historique. Pour atteindre cela, une vision de développement

a été mise en place en consolidant les secteurs existants et en favorisant l'émergence de nouveaux secteurs de croissance, à savoir l'industrie, l'économie du numérique, les services et l'économie du savoir. Cette vision a été matérialisée notamment à travers le Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRAT), un document stratégique qui définit les perspectives de développement sur le long terme (à horizon 2042) avec plus de 197 projets identifiés. Puis, à travers le Plan de Développement Régional (PDR), bâti sur une vision à moyen et à long termes en tenant compte de la nouvelle structure de la région et qui intègre les projets agréés dans le cadre du contrat programme État-Région (2020 - 2022) avec 97 projets et une enveloppe budgétaire de près de 11,2 milliards de DH. En 2020, Fès-Meknès a connu une forte dynamique matérialisée par le lancement de projets structurants, notamment sur le volet Industriel. Parmi ces projets, figure le Parc Industriel Ain Chegag à Sefrou (PIAC), sur une superficie de 81 Ha, la zone industrielle Ex-Cotef à Fès, sur 13,2 Ha, la Zone d'accélération industrielle d'Ain Chegag, sur près de 400 Ha, ou encore le futur parc industriel de Fès-Saiss. Ces projets contribueront à la création de pôles

industriels régionaux et boosteront la compétitivité des différents maillons de la chaîne de valeur de la région Fès-Meknès en redynamisant le tissu industriel régional. En outre, la région s'oriente vers de nouveaux secteurs à fort potentiel, à travers le lancement de différents chantiers stratégiques. Citons le schéma numérique régional pour la transformation digitale du territoire ou encore le projet Fez Smart Factory, premier écosystème de l'industrie 4.0 au Maroc qui offre des espaces dédiés aux services de transfert de technologie, d'ingénierie, d'innovation et d'incubation. Ceci, sans oublier, le projet de l'AgriTech consistant à identifier, structurer et valoriser les filières agricoles porteuses et à incuber les startups agricoles jusqu'à leur viabilité, ainsi que le projet du Technopark portant sur la création d'un incubateur régional à Fès pour les projets innovants. Ces projets permettront de créer un effet de levier pour le développement du tissu existant et de drainer de nouveaux investissements dans ces secteurs.

Quels sont les mécanismes mis en place pour encourager l'investissement au niveau régional ?

La région de Fès-Meknès dispose d'un cadre incitatif attractif pour les investisseurs. En effet, elle dispose d'un capital humain formé et qualifié à travers ses cinq universités qui forment 20% des étudiants au niveau national, mais aussi ses nombreux instituts de formation professionnelle et écoles d'ingénierie spécialisée. De plus, Fès-Meknès dispose d'une offre foncière industrielle complète à travers ses 13 zones industrielles existantes en cession ou en location à des prix attractifs. Par ailleurs, la Région a mis en place un dispositif de prime à l'emploi, premier du genre au niveau national, afin d'attirer de nouveaux investisseurs, et d'encourager la création d'emplois dans les secteurs de l'industrie et de l'offshoring. Enfin, un projet de Fonds régional d'appui à l'investissement est à l'étude pour accompagner les investisseurs souhaitant investir dans la banque de projets industriels dans le cadre du Plan de Relance Industrielle 2021-2023 (PRI). ●

Primes à l'emploi

A. Prime à l'emploi pour l'offshoring

Suite à la convention signée le 06 mars 2017, entre le Conseil de la région Fès-Meknès, la Commune de Fès, la Société MEDZ, la Wilaya de Fès-Meknès et le Centre régional d'investissement de Fès-Meknès, le Conseil de la région et la Commune accordent une aide financière de 6.000 DH pour chaque emploi créé dans le secteur de l'offshoring afin d'encourager les investisseurs à s'implanter dans le parc Fès-Shore et créer de l'emploi. Doté d'une enveloppe globale de 12 MDH, le montant total de la prime accordée, à ce jour, est de l'ordre de 3,14 MDH, concernant la création de 523 postes d'emplois. Notons que plusieurs sociétés ont pu bénéficier de cette prime notamment CGI, Alten et Acticall Saiss. Ce dispositif concerne également les nouvelles sociétés qui s'installeront dans les nouveaux plateaux bureaux de la deuxième tranche de Fès-Shore, sur 12.000 m², livrés en 2020. Pour rappel, ce parc intégré qui s'étale sur 20 Ha offre des services world class aux meilleures normes internationales.

B- Prime à l'emploi pour l'industrie et les services à forte valeur ajoutée

C'est le fruit d'une convention-cadre signée entre le Conseil de la région de Fès-Meknès et le Centre régional d'investissement Fès-Meknès, le 24 juin 2020. Le montant de cette subvention est modulable en fonction du nombre d'emplois créés sur une durée de deux ans. Cette initiative vise à favoriser la création d'emplois dans une région qui offre un potentiel élevé en matière de ressources humaines de qualité. L'entreprise désireuse de bénéficier de cette subvention peut déposer sa demande au Conseil de la région ou auprès du CRI Fès-Meknès. Ce dernier assure la réception et le traitement des dossiers déposés et procède aux contrôles nécessaires auprès des administrations compétentes. Après vérification que l'entreprise satisfait les conditions d'éligibilité, cette dernière signe une convention spécifique avec le Conseil de la région.

Fès-Meknès



Rôle de l'AREP dans l'élaboration et l'exécution du contrat-programme

Dès les premières étapes de l'élaboration du contrat-programme entre l'État et cette région, l'Agence régionale d'exécution des projets Fès-Meknès (AREP-FM) a joué un rôle primordial dans sa préparation et son exécution. Elle a, en premier lieu, assisté le Conseil de la Région durant les négociations avec les différents services déconcentrés de l'État, et ce afin de fixer les projets et programmes définitifs à réaliser. «Suite à l'adoption du contrat-programme État-région, et grâce à la confiance dont jouit l'AREP-FM auprès du conseil, ce dernier nous a confié la mission d'exécuter 37 projets d'environ 800 MDH», précise Yousef Ziani, directeur de l'agence. Ces projets portent notamment sur les secteurs de la jeunesse et du sport, de l'agriculture, de l'aménagement des centres ruraux émergents, de la promotion de l'artisanat et de l'économie sociale et solidaire, de la promotion de l'investissement et du tourisme.

Bilan des réalisations de l'AREP

Depuis sa création en 2016, l'AREP-FM a supervisé plus de 200 projets pour un investissement global avoisinant 1,25 MMDH, et ce, dans le cadre des efforts engagés par le conseil visant la réduction des inégalités sociales et le désenclavement du monde rural. En effet, 80% de ces projets concernent le désenclavement du monde rural via la construction d'un vaste réseau de routes et pistes de desserte, 8% le raccordement de la population du monde rural au réseau d'eau potable, 1% l'électrification des douars, tandis que 11% sont repartis entre l'éducation, les projets socio-sportifs, l'aménagement des centres émergents et l'amélioration des conditions de vie. Il faut rappeler que l'AREP-FM est administré par un comité de supervision et de contrôle constitué, en plus du président de la région, d'un vice-président, des présidents des commissions du conseil et d'un membre des groupes de l'opposition. Ce comité jouit de l'assistance du Wali de la Région, chose qui permet une meilleure coordination avec les différents services déconcentrés de l'État, outre la présence du directeur général des services du conseil de la région. Notons que le comité tient au moins trois sessions par an (février, juin et septembre). De par ses attributions, le comité effectue la visite des différents chantiers sur l'ensemble du territoire de la région. Il intervient également dans les entretiens de recrutement au profit de l'AREP-FM. ●

De nouvelles perspectives pour l'AREP Fès-Meknès

Suite à l'adoption du contrat-programme État-région, et grâce à la confiance dont jouit l'AREP Fès-Meknès auprès du conseil, ce dernier a confié à l'académie l'exécution de 37 projets pour quelque 800 MDH.

Le premier contrat-programme État-région, s'étalant sur la période 2020-2023, a été adopté par le Conseil de la Région Fès-Meknès lors de la session du 6 juillet dernier. Prévoyant la concrétisation de 97 projets structurants touchant divers secteurs tels que la logistique, le tourisme, l'artisanat ou encore l'agriculture, ce contrat, doté d'une enveloppe de 11,19 MMDH, sera financé à hauteur de 6,15 MMDH par les différents départements ministériels et à hauteur de 3,6 MMDH par la région. À noter que le programme de développement régional (PDR) est à l'origine des projets qui constituent le contrat-programme entre l'État et la région.

Dans sa globalité, le contrat-programme État-région s'articule autour de quatre axes principaux, conformément aux objectifs du PDR. On retrouve ainsi l'appui aux secteurs productifs, de la promotion de l'emploi et de la recherche scientifique avec 36 projets pour un montant de 3,7MMDH, l'amélioration de l'attractivité économique et territoriale, avec 19 projets pour un montant de 4,2 MMDH, la valorisation des secteurs culturels, lieux touristiques et préservation des ressources naturelles avec 17 projets d'une enveloppe de 938 MDH et, enfin, la réduction des déficits sociaux et des inégalités territoriales avec 25 projets dotés de 2,2 MMDH.

Des capacités renforcées

L'AREP-FM est un établissement public créé auprès du Conseil régional. La création de l'agence a été actée par la décision du Conseil de la Région Fès-Meknès du 7 mars 2016, puis la désignation du comité de supervision et de contrôle par décision du président du conseil le 2 mai 2016. L'AREP-FM effectue toute la partie relative aux études, aux opérations de suivi et de la réception finale des projets. Cet organe répond généralement au souci majeur du législateur d'attribuer des pouvoirs étendus aux régions en les positionnant en tant qu'acteurs de premier plan dans le développement économique dans leurs territoires respectifs. Dans ce cadre, il était indispensable de renforcer ses capacités de gestion des projets, notamment par le biais d'un organe performant échappant aux méfaits des enjeux politiques et des chevauchements entre les volets stratégique et décisionnel d'une part, et ceux opérationnel et exécutif de l'autre. Cette séparation ou spécification des attributions a pour but de permettre à la région d'éviter les lourdeurs et soucis inhérents à la gestion administrative classique.



CHAMBRE DE COMMERCE
D'INDUSTRIE ET DE SERVICES
RÉGION FÈS - MEKNÈS

VECTEUR ET ACTEUR PRINCIPAL DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

Efficacité et Transformation

RÉALISATION DE PROJETS STRUCTURANTS

- Parc d'exposition international de Fès



- * Un Hall des Expositions de 8000 m² : Espace d'exposition - food court - Salles de réunion.
- * Un Centre d'affaire : Services d'accompagnement (CCIS, MarocPME, Carré de l'innovation, ASMEX) - Espace de Coworking - Administration du parc - Salles de formation et de réunion - Cafeteria.
- * Un hall des expositions permanentes : Une Vitrine des produits de la région. Un espace des salons de Vente directe, une salle des conférences.
- * Des parkings de plus de 500 places.

- Mise à niveau de Zones Industrielles : Voirie et Eclairage public (ZI Bensouda à Fès et Sidi Bouzekri à Meknes).
- Parc Industriel Ain Chegag (la CCIS Gestionnaire du PIAC).
- Ecoles et Centres de Formation (Agroalimentaire - Hotel School).

- Palais de la foire de Taza



- * Une salle pluridisciplinaires de 1200 places.
- * des salles de réunions et dépendances.
- * Un café restaurant.
- * Des espaces de parking.



RENFORCEMENT DE LA COMPÉTITIVITÉ

- Appui et accompagnement des opérateurs économiques et des porteurs de projets :
- Mise en place des services de Maroc PME :
- Formation : fiscalité, gestion, marketing digital, marchés publics, NTIC, accès aux marchés ...
- Partenariat avec l'Association Marocaine des Exportateurs.

AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE

- Large couverture du territoire : présence dans toutes les villes de la région.
- Plan de développement ambitieux 2018-2021.
- Mise en place d'un Système Management Qualité - Certification ISO 9001 Ver 2015.
- Développement d'un nouveau Système d'Information.

5 PILIERS DU PLAN STRATÉGIQUE 2016 - 2021

AMÉLIORATION DE L'ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE

- Organisation du Forum Economique Régional : Evènement de grande envergure Nationale et internationale :
- Vaste réseau de partenaires Etrangers : Une Vingtaine de conventions de partenariat conclues à l'international.
- Organisation de l'Assemblée Générale du réseau des Chambres Africaines et Francophones (CPCCAF).
- Participation à des événements de dimension internationale (Assemblées Générales des réseaux de CCI, Rencontres d'affaire, Forums internationaux...etc.).
- Organisation de missions d'affaire à l'étranger : **Afrique** : Benin, Cameroun, Cote d'Ivoire, Egypte, Gabon, Mali, Sénégal, Tunisie / **Europe** : Espagne, France, Portugal, Ukraine / **Asie** : Chine, Inde, Indonésie, Malaisie, Turquie. / **Moyen Orient** : Emirats Arabes Unies.

VALORISATION DES COMPÉTENCES

- Organisation de compétitions économiques (Hackathon).
- Partenariat avec les universités de la région.
- Organisation des trophées de la région.
- Le Carré de l'innovation.

Fès-Meknès



Badr Tahiri.

Président de la Chambre de commerce, d'industrie et des services (CCIS) de la Région Fès-Meknès

“La CCIS a réalisé plus de 90% de son plan stratégique 2016-2021”

La CCIS Fès-Meknès est aujourd'hui un acteur majeur du développement économique régional. Où en son plan stratégique ?

D'abord, il importe de mettre en exergue le credo de l'actuelle CCIS, qui se fonde sur l'orientation royale invitant les chambres à assurer les missions en matière d'incitation à l'investissement et à la création de richesses, afin d'en faire de véritables banques de projets d'investissement régional. Forte de cette conviction, la CCIS s'est dotée d'un code d'éthique et par la suite d'une approche participative pour l'élaboration de son plan stratégique, de sorte à produire un document de référence répondant à toutes les aspirations de ses membres et des organisations professionnelles régionales. Ce plan stratégique se décline en feuilles de route programmatiques annuelles. À l'heure du bilan, on constate que les différentes sessions de l'AG ont adopté par des votes quasi unanimes 134 décisions dont 74 sont dédiées à la gestion interne et à la gouvernance de la Chambre, 20 au développement des partenariats, 15 au renforcement des services dédiés aux ressortissants et 25 décisions à la réalisation des projets structurants et la participation au développement économique de la région. Bref, nous avons atteint plus de 90% des objectifs tracés dans le plan stratégique de la Chambre.

Qu'en est-il du pilier relatif aux projets structurants réalisés au cours de votre mandat ?

La CCIS Fès-Meknès a capitalisé sur les projets déjà initiés pour en diagnostiquer les dysfonctionnements et en accélérer la réalisation, et parallèlement engager de nouveaux projets structurants comme le Parc industriel de Ain Cheggag (PIAC), le Palais de la foire de Taza et le Parc d'exposition international de Fès. Pour ce dernier, la Chambre en a redimensionné les composantes et certaines vocations pour adopter une conception adaptée à la demande et aux moyens financiers disponibles. Ainsi, ce projet, dont la réception provisoire est prévue fin juin 2021, va permettre la diversification des services fournis par la Chambre et d'alimenter son budget par des revenus supplémentaires. Concernant le Palais de la foire de Taza, les travaux devront être achevés en avril 2021. Concernant le PIAC, la Chambre est signataire de la convention d'aménagement de cette zone qui prévoit dont la gestion lui revient. En plus de ces projets, la Chambre a également mené à bien des travaux d'aménagement de la zone industrielle de Ben Souda à Fès et entame la même démarche pour la zone de Sidi Bouzekri à Meknès. Par ailleurs, il faut noter que dans le cadre du fonds de développement des CCIS, notre Chambre a proposé deux projets au ministère de tutelle. Le premier concerne la création d'un centre d'affaires sur 2.500 m² dans l'enceinte du Parc d'exposition international de Fès, tandis que le second porte sur la création d'un centre de formation dans les métiers de l'agro-industrie au sein de l'Agropolis de Meknès.

L'amélioration de l'attractivité territoriale de la région est une de vos priorités. Comment ?

Dans un contexte très concurrentiel, l'attractivité territoriale et sa capacité à générer du mouvement sont devenues incontournables. De fait, l'idée de l'organisation du Forum économique Fès-Meknès depuis 2017 répondait à la nécessité de construire une culture d'adhésion à cette nouvelle région et de lancer une réflexion sur son modèle de développement. Après trois éditions et autant de succès, cet événement s'est érigé en vitrine de dimension internationale, favorisant la rencontre des décideurs et des opérateurs économiques de tous bords et de tous pays. De même, l'organisation, dans les locaux de la Chambre, du premier Innovathon en 2019 est un pari sur l'avenir et sur l'amélioration de l'attractivité de la région pour les startups et jeunes entrepreneurs. Au niveau de la coopération internationale, la Chambre a accueilli plus de 100 délégations de diverses nationalités et signé plus d'une vingtaine de conventions de coopération avec des acteurs internationaux.

Quelles sont les mesures visant à renforcer la compétitivité des opérateurs économiques ?

La mise en œuvre de notre plan de développement nous a permis de renforcer les services d'appui et d'accompagnement des entreprises de la région. Nous avons réussi à satisfaire la demande croissante des opérateurs en matière de services par le déploiement de ceux de l'agence Maroc PME dans la région, le démarrage effectif des services du Centre international de la médiation et de l'arbitrage, et la préparation est en cours pour la mise en place du carré de l'innovateur en partenariat avec l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale et l'ouverture de la délégation régionale de l'Association marocaine des exportateurs avec les différents services dédiés à l'appui des opérateurs économiques de la région.

Comment évaluez-vous le volet de la valorisation des compétences ?

La mise en œuvre de notre plan stratégique et de notre plan de développement nous a permis d'améliorer considérablement la gouvernance de la Chambre, surtout en matière de services d'utilité publique. En effet, notre Chambre est en cours de mise en place d'un système qualité en vue de la certification ISO 9001 version 2015, du développement d'un système d'information intégré qui couvre l'ensemble des activités de la Chambre et de la mise en place d'un système de comptabilité générale. Concernant la valorisation des compétences, la Chambre a tissé plusieurs partenariats avec les universités de la région. Cela a permis à plusieurs entreprises de la région de lancer des projets de partenariat dans les domaines de la R&D avec les laboratoires de recherche des universités. ●



الجامعة الأوروبية بفس
EUROMED UNIVERSITY OF FES
UNIVERSITÉ EUROMED DE FÈS



- Institution d'Utilité Publique **à but non Lucratif**
- **Diplômes nationaux reconnus** par l'État
- Étudiants et enseignants-chercheurs de plus de **30 nationalités différentes**
- Éco-campus et infrastructures d'enseignement et de recherche **aux normes internationales**
- Des formations en double diplomation avec **les meilleures institutions de l'espace Euro-Méditerranée**

INSCRIPTIONS OUVERTES

Rendez-vous sur www.ueuromed.org



Université Euromed de Fès

Route de Meknès (Rond point Bensouda), 30000, Fès - MAROC

Tél. : +212 (0) 5 38 90 90 00 - Fax : +212 (0) 5 38 90 31 38

contact@ueuromed.org / www.ueuromed.org / facebook.com/ueuromed.org

Fès-Meknès

Accès à l'eau potable et irrigation. L'ABH de Sebou ne chôme pas

L'Agence du bassin hydraulique du Sebou (ABHS) se mobilise pour la gestion et la préservation des ressources en eau. Afin d'accompagner le développement socio-économique de la région, plusieurs barrages sont prévus dans le cadre du Plan directeur d'aménagement intégré des ressources en eau (PDAIRE).

La Région Fès-Meknès dispose d'un potentiel important en ressources hydriques, représentant plus de 80% des ressources en eau de surface du bassin du Sebou, soit 24% des ressources totales du pays. De plus, la région compte cinq principales nappes d'eau souterraines (nappe du Saïss, celle du Moyen-Atlas Plissé, des causses Moyen Atlasique, du Couloir Fès-Taza et la nappe de Taza) avec un potentiel exploitable s'élevant à 576 Mm³/an, soit 52% du potentiel exploitable à l'échelle du bassin du Sebou et 15% de potentiel national. Les ressources en eau de surface sont mobilisées par un patrimoine hydraulique composé de huit grands barrages : Al Wahda, Idriss 1^{er}, Allal Al Fassi, Sidi Chahed, Asfalou, Bab Louta, Sahla, et Bouhouda. Ces barrages ont été érigés pour des raisons diverses : irrigation, alimentation en eau potable, production d'énergie électrique ou protection contre les inondations. Leur capacité globale est estimée à 5.062 Mm³, soit 87% de la capacité de stockage à l'échelle du bassin du Sebou et 27% de celle à l'échelle nationale. Cette capacité sera renforcée par le barrage M'dez en cours de construction, d'une retenue de 700 Mm³, dont le but principal est le transfert de l'eau vers la plaine de Saïss afin de contribuer à la sauvegarde des ressources en eau souterraine de la plaine surexploitée. Par ailleurs, et afin d'accompagner le développement socio-économique de la région, d'autres barrages sont prévus dans le cadre du Plan directeur d'aménagement intégré des ressources en eau (PDAIRE). En effet, le PDAIRE prévoit l'augmentation de stockage au niveau de la région d'un volume de 2.865 Mm³ à l'horizon 2050 à travers la réalisation de sept nouveaux barrages. Quatre de ces ouvrages : Bab Ouender, Ratba, Ribat Lkhir, et Sidi Abbou sont intégrés dans le programme national pour l'approvisionnement en eau potable et l'irrigation 2020-2027. En parallèle, l'Agence du bassin hydraulique du Sebou initie, dans le cadre de partenariat avec les collectivités territoriales et les services concernés, la réalisation de plusieurs aménagements et ouvrages de protection contre les inondations au niveau des sites à risque dans la région (construction de barrages, des digues/murs de protection, des seuils, des canaux, des conduites, aménagement des cours d'eau, ou encore dérivation des écoulements de crues), en vue d'améliorer

l'infrastructure et d'accroître la résilience des territoires face aux impacts des changements climatiques et par conséquent la protection et la pérennisation des investissements. L'ABH/Sebou contribue également à la mise en place

de plusieurs projets de dépollution des rejets aussi bien urbains qu'industriels, et ce, dans le but de la préservation de la qualité des ressources en eau et d'une meilleure valorisation du potentiel en eau disponible. ●

ACTUALITÉS
REPORTAGES
VIDÉOS

EN TEMPS RÉEL SUR

Le **Site** Info

DISPONIBLE EN 2 VERSIONS

FRANÇAISE
lesiteinfo.com

ARABE
ar.lesiteinfo.com



HORIZON Press

Group





Formation initiale

L'ENCGF assure la préparation et la délivrance du diplôme des ENCG dans les filières suivantes :

- Filière : Commerce International
- Filière : Marketing et Action Commerciale
- Filière : Gestion Financière et Comptable
- Filière : Audit et Contrôle de Gestion
- Filière : Management logistique
- Filière : Publicité et Communication
- Filière : Management des Ressources Humaines



Formation continue

Diplôme d'université Bac +5

- Management et Pilotage des organisations
- Finance et Ingénierie Bancaire
- Management Commercial et Financier des entreprises
- Marketing digital et Ingénierie des Affaires
- Comptabilité, contrôle et Audit
- Consulting, Audit et Certification

Diplôme d'université Bac +3

- Techniques Financières, Bancaires et Assurantielles
- Techniques Commerciales et Financières

**L'ENCG FÈS :
 ACTEUR MAJEUR
 DE LA FORMATION
 ET DE
 LA RECHERCHE
 DANS LA RÉGION**

La recherche à l'ENCG Fès : Des chercheurs jeunes et confirmés

Le laboratoire de recherche et d'études en Management, Entrepreneuriat et Finances (LAREMEF) est accrédité par le conseil de l'Université Sidi Mohammed Ben Abdellah «USMBA». Il regroupe une pléiade de chercheurs rompus à la performance organisationnelle et au développement des fonctions et des métiers des organisations.

Conventions internationales

Partenaires Internationaux :

- ESC Clermont Ferrand (France)
- ESC Pau (France)
- Bridgewater university (USA)

Partenaires Nationaux :

- Bourse de Casablanca
- Chambre de Commerce, d'industrie et des services de la région Fès-Meknès, etc.

Projet d'extension de l'ENCG Fès

Construction de :

- 3 amphis.
- Une bibliothèque pour étudiant(e)s
- Une cafétéria pour enseignant(e)s
- 18 bureaux pour enseignant(e)s
- Une buvette pour étudiant(e)s

**Coût global d'investissement :
 14 Millions de dirhams**



L'enseignement en période de la Covid 19, l'ENCG Fès amorce sa résilience

En période de la Covid 19, l'ENCG de Fès a assuré tous les cours 100% à distance en assurant la continuité pédagogique.

Depuis Octobre à ce jour, l'ENCG Fès a adopté le Comodal (Séances assurées en présentiel et à distance en synchrone).

Fès-Meknès



Aziz Lebbar.

Président du Conseil régional du tourisme (CRT) de Fès

“La reprise dépend de la relance des vols internationaux et des déplacements inter-régionaux”

Comment la Région Fès-Meknès peut-elle relancer le secteur du tourisme ?

Il faut mettre en place les mesures sanitaires édictées par les autorités sanitaires et respecter le protocole élaboré par le ministère du Tourisme. Le CRT de Fès, de concert avec les professionnels du secteur, a veillé, et ce depuis avril 2020, à accueillir les touristes dans les meilleures conditions. Par ailleurs, et vu l'annulation de tous les salons professionnels, nous avons lancé, en partenariat avec le ministère de tutelle et l'Office national marocain du tourisme (ONMT) la digitalisation de la promotion visant les marchés national et international. Initié entre juin et décembre 2020, ce plan d'action s'est soldé par une rencontre avec le directeur général de l'ONMT (ndlr: Adil El Fakir) où les professionnels de la région ont exposé leur vision de reprise. Celle-ci reste tributaire de la relance des vols internationaux et les déplacements inter-régionaux sans la contrainte des autorisations de voyage.

La région mise aussi sur le tourisme d'affaires...

Tout à fait. Et c'est pourquoi nous continuons de réclamer des projets qui tardent à venir, à commencer par celui d'un Palais des congrès qui permettra à notre destination de se positionner sur le tourisme

d'affaires. La réalisation d'une Foire internationale d'artisanat qui devrait constituer une vitrine pour les artisans marocains, africains et internationaux est également impérative. Tous les opérateurs (artisans, hôteliers, restaurateurs, traiteurs et agents d'événementiel) s'interrogent sur les raisons du retard de ces projets. Il est temps de passer à la vitesse supérieure en délivrant les autorisations dans des délais raisonnables, en facilitant l'acte d'investir et en appuyant les investisseurs.

Comment renforcer la position de la région sur les marchés national et international ?

Notre Conseil travaille de concert avec le ministère du Tourisme et l'ONMT. Nous préparons les plans d'action relatifs à la

promotion, les connexions aériennes, les éducteurs, les voyages de presse et la mise à niveau des établissements d'hébergement touristiques. Aussi, nous réfléchissons ensemble à une stratégie globale et intégrée pour tous les métiers du tourisme. Celle-ci devrait être appuyée par le gouvernement à l'instar de ce qui est proposé pour le renforcement des capacités, l'accompagnement et le soutien des autres secteurs comme l'agriculture et l'industrie. N'oublions pas que le tourisme appuie les réserves de changes grâce aux recettes en devises. Si l'on compte toutes les activités y afférentes, on se retrouverait avec pas moins de dix-huit millions de personnes vivant grâce à ce secteur de manière directe et indirecte. Par ailleurs, les arrivées touristiques restent en deçà des espérances. En fait, sur les treize millions d'arrivées touristiques réalisées en 2019, seuls 6,5 millions sont réellement des touristes de nationalités étrangères. Le reste est constitué de MRE et du mouvement des Marocains qui voyagent pour diverses raisons. Comparé à d'autres pays où le tourisme est une activité naissante, comme la Turquie, le Maroc n'est toujours pas doté d'une politique offensive ayant des répercussions tangibles sur le nombre des arrivées et le nombre des nuitées. Cela nécessite des moyens financiers et un forcing promotionnel adossé à une présence permanente dans tous les salons et foires du tourisme en Europe, en Asie, en Amérique et en Afrique.

Le tourisme interne ne doit pas être négligé...

Effectivement. Nous sommes convaincus que le tourisme interne constitue désormais un vecteur essentiel pour doper notre activité. Il ne doit plus être considéré comme une soupape. Bien au contraire, il réalisera l'essentiel de notre activité.

Quand la machine touristique va-t-elle redémarrer ?

Pour aller vite, et afin d'acter une relance à partir de 2022, nous estimons que les mesures d'appui prévues par le contrat-programme doivent se poursuivre au moins jusqu'en 2022. Ces mesures doivent viser la préservation des emplois, l'appui aux charges d'eau, d'électricité, d'assainissement ainsi que le soutien de toutes les activités liées au tourisme. Nous attendons du gouvernement une véritable démarche d'appui et, pourquoi pas, une stratégie pérenne permettant de surmonter la crise inédite de la Covid-19. En attendant, restons pragmatiques et surtout optimistes. ●

Restauration de la médina

Grâce à l'Initiative royale, plus de 2 MMDH sont mobilisés pour la restauration et la valorisation de la médina de Fès. La médina de Meknès bénéficie, elle aussi, d'une enveloppe de 800 MDH pour un projet similaire. «Nous avons reçu les demandes de plusieurs artisans (zelligeurs, menuisiers,...) des deux villes qui veulent être impliqués dans les projets de restauration. Certains estiment qu'il est anormal que des entreprises installées en dehors de Fès et Meknès soient sollicitées dans ces travaux alors que celles de Fès sont écartées pourtant, elles ont l'expertise requise pour ce genre de chantier», souligne Aziz Lebbar, président du CRT-Fès.

VICHY THERMALIA
Spa Hôtel

MOULAY YACOUB - FES - MAROC

L'EAU THERMALE LÉGENDAIRE DE MOULAY YACOUB
EST NATURELLEMENT CHAUDE ET SOUFFRÉE
POUR UN SÉJOUR FORME ET SANTÉ OU UNE ESCAPADE BEAUTÉ



HÔTEL - RESTAURANT - THERMES - SPA

☎ +212 (0) 5 35 69 40 64

📍 Centre Thermal 36150 Moulay Yacoub

✉ info.moulay-yacoub@vichythermalia.com

🌐 www.moulay-yacoub-vichythermalia.fr



Fès-Meknès



Offshoring. La régionalisation, le nouveau grand chantier de l'APEBI

Malgré la crise sanitaire, les opérateurs du digital et de l'offshoring, sous l'égide de l'APEBI, ont initié une dynamique territoriale efficace. Ainsi, le secteur a su faire preuve de résilience et a dévoilé encore plus de potentiel. L'APEBI a eu l'occasion de présenter son programme régional de l'offshoring à l'occasion des signatures de conventions avec les régions de Fès-Meknès, l'Oriental et Dakhla.

La crise sanitaire mondiale a poussé le Maroc à répondre, de manière urgente, à de nombreux défis, aussi bien sur le plan économique que social. Le digital et le numérique ont été, à ce titre, salvateurs, mais de manière plus globale, c'est l'action des territoires qui s'est rodée à l'exercice. Dans ce contexte, les opérateurs du digital et de l'offshoring, sous la coupole de l'APEBI, ont initié une dynamique territoriale inédite. En dépit de la conjoncture, en effet, le secteur de l'offshoring a su faire preuve de résilience et a dévoilé encore plus de potentiel. Le royaume dispose de ressources humaines importantes dans divers domaines qui doivent être valorisés et développés. Ce capital est l'une des nombreuses incitations dont dispose l'environnement régional marocain. Pour rappel, au cours de l'année 2019, le secteur de l'offshoring a

généralisé près de 1,3 milliard de dirhams d'investissements. Il employait environ 120.000 personnes et cumulait un chiffre d'affaires de 14 milliards de dirhams. Le ministère du Commerce, de l'industrie et de l'économie numérique et l'APEBI ont étroitement collaboré pour mener ce secteur vers son apogée. Récemment encore, le Chef de gouver-



L'idée est de développer davantage l'activité en numérisant les secteurs productifs avec l'aide d'acteurs régionaux dans le domaine des IT.

nement a signé la circulaire 22/2020 relative à l'offshoring. Sous l'égide du ministère de l'Économie numérique et de l'APEBI, cette circulaire est venue acter trois mesures phares : le maintien des avantages liés à l'IS, la digitalisation des procédures d'octroi des incitations et le remboursement des formations effectuées à distance.

Le métier est aujourd'hui en pleine évolution et sa transformation est inévitable. Son ancrage sur les territoires et son adaptation aux spécificités régionales font de ce secteur un atout particulier pour le royaume, à la fois sur le plan économique, social et numérique.

La régionalisation du secteur de l'offshoring permettrait au Maroc de renforcer son attractivité internationale et garantir de meilleures performances économiques. La notion de compétitivité territoriale se trouve justement être parfaitement cohérente avec les particularités du secteur de l'offshoring, très demandeur de ressources de qualité et adapté aux besoins des clients internationaux. L'APEBI, mobilisée sur le sujet depuis des années, a fait le pas en adoptant une approche régionalisée et en créant des antennes, dans trois régions marocaines pour le moment. L'idée est de développer davantage l'activité en numérisant les secteurs productifs avec l'aide d'acteurs régionaux dans le domaine des IT. Cela dit, de nombreux défis restent à surmonter. Ces challenges, les opérateurs en sont conscients et entendent bien les relever un à un, notamment à travers le pôle offshoring de l'APEBI. Il s'agit, d'abord, de baliser l'après-Covid par la digitalisation de l'administration, la gestion de la commande publique... Il est également question de tracer un environnement incitatif régional, que ce soit sur le plan du capital humain, de l'optimisation des coûts, des incitations, etc. L'APEBI a déjà eu l'occasion de présenter son programme régional de l'offshoring à l'occasion des signatures de conventions avec les régions de Fès-Meknès, l'Oriental et Dakhla. Le premier chantier auquel s'attelle la représentation sectorielle, est celui de capitaliser sur la Data issue des activités et initiatives régionales. Deuxièmement, l'APEBI se penchera sur le volet législatif pour réussir la décentralisation. Troisième chantier : favoriser un modèle disruptif de la formation professionnelle dans le digital à travers des opportunités d'emplois pour les jeunes des régions et la reconversion de profils scientifiques en compétences IT & digitales. Enfin, l'APEBI se promet d'accompagner la dynamique de transformation digitale nationale dans sa déclinaison régionale pour donner un accès généralisé à la technologie. L'écosystème digital régional deviendra dès lors un producteur de technologie local au lieu d'en être importateur. Tout porte à croire aujourd'hui que la régionalisation avancée est étroitement dépendante de l'impact économique de secteur locomotives, comme l'offshoring. Les opérateurs du digital et de l'offshoring on en conscience et sont aujourd'hui plus que jamais au cœur du développement des territoires.

Barceló Fès Medina

Barceló
HOTEL GROUP



Un havre de paix en plein centre ville, Barceló Fès Medina, un hôtel 4*, dispose de 134 chambres alliant confort et sobriété,


Il est doté de 6 salles de réunion, un restaurant international le Bistrot, un bar lounge le Fitzgerald, un snack pool Bar, une cafeteria terrasse le Belvédère, un SPA le U Wellness et un Parking sous-terrain pour un séjour d'affaires ou de loisirs.

Barceló Fès Medina vous garantie des prestations de qualité, un service et un confort de premier ordre et aux standards internationaux de la chaine Barceló Hôtels & Resorts

53, Bd. Hassan II, 30000 Fès
fes@barcelo.com
(+212) 535 94 88 000

Barceló est aussi disponible sur votre mobile 

REVIEWS POWERED BY

 TripAdvisor

Suivez-nous



Fès-Meknès



Radouane Mrabet.

Président de l'Université Sidi Mohammed Ben Abdellah

“Notre politique vise surtout à améliorer les indicateurs de performance de l'université”

Quelle est votre vision de l'enseignement supérieur au Maroc et quelle est votre stratégie pour son développement dans la région ?

L'enseignement supérieur au Maroc a connu un développement important au cours des dernières années. En termes d'effectifs, le nombre a augmenté de manière significative et a dépassé le million d'étudiants. Cette évolution est due à l'accompagnement et le financement correct de l'État. Le goulot d'étranglement sur lequel on doit travailler durant les prochaines années, c'est ce qu'on appelle les filières à accès ouvert, notamment les licences fondamentales. Là également, une réforme importante va bientôt démarrer. Il s'agit de la réforme «Bachelor» qui a comme objectif d'améliorer la rentabilité et l'efficacité de l'université. Concernant la région Fès-Meknès, elle présente un pôle universitaire très important composé de six universités et près de 180.000 étudiants. Actuellement, le Conseil de la région, le ministère de tutelle et les universités travaillent pour renforcer le secteur dans la région, afin de le

positionner comme le pôle universitaire le plus puissant au Maroc. Il y a donc un travail qui se concrétise et des financements qui vont arriver pour assurer le développement de l'enseignement dans notre région.

L'université n'a cessé d'améliorer son classement aux niveaux national et international. Comment avez-vous obtenu cette notoriété ? Quelle place pour la recherche scientifique ?

Je suis satisfait de la position de l'USMBA dans les classements internationaux, notamment le «Times Higher Education World University Rankings», l'un des trois grands classements mondiaux. Au niveau national, l'Université de Fès arrive, pour la troisième fois consécutive, en tête des universités marocaines. Au niveau international, nous sommes classés 800es sur 1.500 universités. La recherche scientifique joue un rôle important dans ce classement et, chiffres à l'appui, nous nous améliorons d'année en année. En effet, en 2020, 20 brevets ont été déposés au niveau national et quatre à l'international. Ceci n'avait jamais été atteint auparavant,

depuis la création de l'université en 1975. Notre politique vise surtout à améliorer les indicateurs de performance de l'université. Pour réussir cette mission, l'université a débloqué des financements conséquents dans la recherche scientifique et nous continuerons sur cet élan. Notre objectif est d'améliorer encore plus notre production scientifique, puisqu'il ne suffit plus de s'améliorer simplement chaque année dans le classement international. Notre objectif actuel est de réussir des sauts dans ce classement.

L'USMBA est parmi les premières universités marocaines à signer sa propre convention relevant de contrats-programmes liant les régions à l'État. Quels sont les principaux projets qui seront réalisés ?

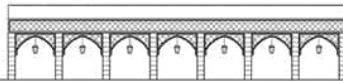
Le Conseil de la région travaille, depuis deux ans, pour mettre en place le PDR qui est un programme très ambitieux à tous les niveaux, notamment sur le secteur de l'éducation, de l'enseignement et de la recherche scientifique qui est un volet prioritaire dans notre région. L'USMBA a signé, en novembre dernier, sept conventions pour un montant historique de 680 MDH, ce qui montre un développement formidable qui servira, durant les cinq prochaines années, toutes les provinces de la région. Notre université ne cesse de se développer: 12 établissements reçoivent déjà les étudiants et un 13e vient de boucler ses travaux de construction. Il s'agit de l'Institut des sciences du sport qui démarrera ses premières formations l'année prochaine. Nos prochains chantiers à Sefrou, Taza, Taounate et Boulemane visent à accompagner la montée des effectifs pour avoir une répartition plus uniforme des étudiants dans la région et permettre de rapprocher l'enseignement supérieur à leurs résidences. Nous avons aussi entamé des projets d'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur avec des chantiers partout dans nos établissements. En 2020, nous avons dépensé 15 MDH dans les équipements scientifiques et 25 MDH dans la recherche en générale.

Comment évaluez-vous l'efficacité de l'expérience de l'enseignement à distance ?

Notre université s'est adaptée aux mesures de confinement et a réussi à renforcer son système de formation à distance. En effet, les établissements de l'USMBA ont mis en place divers moyens de communication afin de maintenir le contact avec les étudiants. Notre université a entamé le chantier du digital avant la pandémie, ce qui nous a facilité la transition graduelle du régime présentiel vers le travail à distance. Ces résultats n'auraient pas été atteints sans les efforts déployés par le personnel enseignant et les équipes administratives et techniques de la présidence et des différents établissements. Notons que cette opération a été continuellement encadrée à travers des réunions en visioconférence, afin de renforcer la mobilisation, de surmonter les difficultés éventuelles et d'assurer la continuité de l'opération pédagogique. ●



Une escapade luxueuse à Fez le temps d'un week end...



HOTEL SAHRAI

FEZ - MOROCCO



www.hotelsahrai.com // Bab Lghoul, Dhar El Mehraz, 30 000, Fès, Maroc
☎ +212 (0) 535 94 03 32 ✉ info@hotelsahrai.com 📱 [hotelsahrai](https://www.facebook.com/hotelsahrai)



Fès-Meknès



Mohamed Aziz Lahlou.

Président de l'Université privée de Fès

Quinze ans de leadership engagé !

Comment présenteriez-vous la vocation et les priorités de l'Université Privée de Fès ?

L'Université privée de Fès (UPF) a été créée en 2006, en tant qu'établissement d'enseignement supérieur privé. Elle a été promue au statut d'université privée en 2013 et labellisée en tant qu'Université reconnue par l'Etat, délivrant des diplômes d'Etat depuis 2018. Elle propose une vingtaine de filières offrant des formations d'excellence dans les domaines prometteurs de l'ingénierie, du management et la finance, des métiers du bâtiment, de l'architecture d'intérieur, etc. L'UPF inscrit dans ses missions fondamentales de formation et de recherche, le rapprochement des disciplines et le déploiement de formations participant à la construction d'une société qui valorise la réflexion, l'ouverture, l'interdisciplinarité et l'innovation. Pour cela, l'Université met en œuvre ses objectifs en cohérence avec sa stratégie de développement touchant à la formation, la recherche, la vie étudiante, le rayonnement à l'international, la gouvernance, etc. Nous avons fait le choix stratégique d'une taille maîtrisable adaptée au contexte régional et qui évite la confusion entre l'ampleur des moyens utilisés et la certitude de l'efficacité, de l'efficacité et de l'effectivité. Notre stratégie se concrétise aussi par une démarche visant à conforter notre engagement dans la voie de la modernité, de la recherche de l'excellence à la fois sur les plans éducatif, culturel, scientifique, technologique et entrepreneurial.

Cette démarche consiste à s'adapter à la nouvelle configuration mondiale, à revoir nos démarches et approches en quête de la qualité des biens et services, et à se projeter dans l'avenir tout en ralliant performance et crédibilité. Elle permettra de répondre aux grands enjeux sociétaux du 21^{ème} siècle en termes de préparation des jeunes générations à un marché de l'emploi en pleine mutation : pédagogie adaptée aux étudiants «digital native», connaissances disciplinaires profondes, compétences humaines indispensables à une carrière réussie, multilinguisme, autonomie, capacité de rebond, prise d'initiative, créativité, innovation, esprit critique,...

Justement, comment l'UPF concilie cette dimension à celle du territoire et du marché ?

Nous veillons sur l'équilibre entre l'ancrage de notre université dans son territoire et l'aspiration au rayonnement international. L'UPF multiplie les contacts avec tous les acteurs du monde académique et professionnel et mène des partenariats étroits avec toutes les universités marocaines. À l'international, plusieurs liens de coopération ont été tissés. Ces conventions de coopération permettent la mobilité des enseignants et des étudiants et la mise en place de programmes de double diplomation pour certaines filières. Par ailleurs, l'UPF s'engage dans le développement d'une activité de recherche pour être pleinement intégrée dans le monde de l'enseignement

supérieur et de la recherche aux niveaux national et international. Les premiers résultats probants dans ce cadre, ont été le financement par le CNRST de projets de recherche dans le cadre d'appels à projets, l'organisation de plusieurs manifestations scientifiques au sein de l'UPF et la participation de nos enseignants chercheurs à des manifestations scientifiques nationales et internationales, ayant permis la publication des résultats de recherches scientifiques effectuées au sein de l'UPF dans des revues scientifiques indexées. La stratégie de développement de l'UPF inclut également dans son programme d'action, la dimension environnementale. L'UPF déploie un ambitieux programme de développement durable et de responsabilité sociétale basé sur la gestion du transport, de l'eau, de l'énergie et des déchets et sur l'intégration des principes du développement durable dans les formations dispensées.

L'enseignement supérieur privé est complémentaire du secteur public. Comment évaluez-vous le partenariat stratégique entre ces deux segments ?

Dans son rapport «Vision stratégique de la réforme 2015-2030», le Conseil supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique a bien défini le rôle de l'université, et de l'école plus globalement, comme pilier principal du projet sociétal marocain et de la réussite des projets de développement nationaux, depuis le début du troisième millénaire. Le même rapport préconise que le secteur privé soit un partenaire de l'enseignement public dans la généralisation et la réalisation de l'équité. Il constitue, de ce fait, une composante du système et une partie prenante aux efforts de généralisation globale et équitable de l'enseignement et l'amélioration de la qualité et la diversification de l'offre. L'UPF assume pleinement son rôle par son omniprésence au sein de la Conférence des présidents d'universités, laquelle regroupe les 12 universités publiques et les 10 universités partenaires, et en participant activement à l'élaboration de propositions et de résolutions sur les différents aspects du système. L'UPF est engagée dans des actions stratégiques durables œuvrant pour une «université renouvelée», élaborées dans le contexte général des transformations politiques et socio-économiques que connaît notre pays, menés dans le cadre des directives et orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Investir au Maroc dans l'enseignement supérieur privé est un grand défi... Comment l'avez-vous relevé ?

Assurément, et contrairement à toute attente, le secteur de l'enseignement supérieur privé n'est pas très développé au Maroc comparé à d'autres pays de niveaux économiques comparables. La participation de l'enseignement supérieur privé au Maroc reste encore modeste. Ses effectifs d'étudiants restent très limités et ne dépassent pas 5,5% de l'effectif global des étudiants de l'enseignement supérieur. Toutefois, les établissements, aussi bien publics

Fès-Meknès



que privés, sont soumis aux mêmes normes et standards de qualité. Le processus d'accréditation des filières de formation s'appuie sur les mêmes normes pédagogiques nationales. Le département de tutelle opère, depuis 2017, un suivi de la qualité des prestations pédagogiques à travers l'Agence nationale d'évaluation et d'assurance qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (ANEAQ), qui est une agence indépendante. L'évaluation-accreditation, périodique, de la qualité des programmes est menée par les experts de cette agence en se référant aux normes pédagogiques nationales relatives à chaque type de diplôme. C'est vous dire que les exigences de qualité auxquelles nous sommes tenus de répondre sont pointues, mais nous approuvons les par ailleurs.

Comment votre stratégie tend-elle à servir le besoin de développer davantage le segment de l'enseignement supérieur privé ?

L'UPF cherche à se développer et se positionner en tant qu'acteur dans l'espace d'enseignement et de recherche marocain, non pas dans une logique de concurrence, mais comme composante complémentaire travaillant en synergie avec toutes les universités et les institutions. Pour ce faire, nous mettons tout en œuvre pour réussir les missions pédagogiques et scientifiques qui nous incombent, en améliorant l'articulation «formation-recherche-professionnalisation», et en augmentant la «lisibilité» de nos formations. La stratégie de formation que nous adoptons vise d'atteindre l'excellence et d'améliorer les rendements internes et externes de notre système. Ceci, en tenant compte de toutes les dispositions requises allant de la refonte de l'architecture pédagogique, de la diversification des langues d'enseignement, à la réussite des étudiants par un système d'orientation efficace et des formations en adéquation avec la demande du marché de l'emploi. Pour la recherche scientifique, l'une des priorités de notre stratégie de développement, nous œuvrons à travers des actions concrètes à la valorisation de nos travaux de recherche

pour répondre aux besoins avérés de notre environnement. Dans le cadre de son plan de développement stratégique 2025 «UPF25», l'UPF s'engage dans l'extension de son campus d'une capacité supplémentaire de 7.500 m². Ce projet d'extension, dont l'achèvement est prévu en avril 2022, mobilisera un investissement de plus de 70 MDH. Il ramènera la superficie totale construite sur le campus Quaraouiyine à 20.000 m². Ce projet d'extension comprendra entre autres un centre de recherche, développement, expertise et innovation de 1.600 m², au niveau duquel s'implantera le Centre d'excellence sur les batteries CEB@UPF, avec le Professeur Rachid Yazami, qui a été nommé Professeur associé et Président du Conseil scientifique de l'UPF.

Vous optez pour des programmes et des cursus de formations modernes, avec un corps d'enseignement qualifié. Au regard de tous ces moyens mobilisés, quelles opportunités s'offrent à vos lauréats ?

La stratégie de formation que nous adoptons vise à atteindre l'excellence et d'améliorer les rendements internes et externes de notre système, ce qui nous a amené à repenser l'ensemble de notre dispositif de formation. Nous assurons donc une offre de formation avec des parcours et des référentiels de compétence clairs et compréhensibles, une organisation pédagogique et une mutualisation de l'ingénierie pédagogique permettant de répondre aux grands enjeux sociétaux du 21^{ème} siècle en termes de préparation des jeunes générations à un marché de l'emploi en pleine mutation, une réussite de carrière pour nos lauréats en développant les compétences humaines «soft-skills» et «life-skills» indispensables telles que le multilinguisme, l'autonomie, la capacité de rebond, la prise d'initiative, la créativité, l'innovation et l'esprit critique. Pour ce faire, nous adaptons notre offre de formation de manière générale, pour la faire sortir des sentiers battus des disciplines classiques cloisonnées et aller vers des cursus de formation innovants, transversaux, et polyvalents. In fine, notre capa-

cité à insérer nos lauréats dans le marché du travail et leur offrir le maximum d'opportunités pour réussir leurs projets professionnels, représente l'un des indicateurs de performance les plus importants à notre avis. Tout en réalisant un taux d'insertion de 80% de nos lauréats, six mois après la diplomation, nous avons mis en place un programme d'accompagnement pour l'insertion professionnelle et le renforcement de l'employabilité, et aussi une structure de suivi de l'insertion des lauréats de l'université. S'y ajoutent les efforts déployés pour un meilleur rapprochement avec le secteur professionnel à travers l'organisation des forums universités-entreprises et des journées des métiers qui sont des rendez-vous annuels dans les différentes composantes de l'université.

Comment l'UPF prend-elle en compte l'évolution technologique et de la digitalisation dans le système d'enseignement ?

Dans un monde qui s'interroge face aux enjeux induits par les plateformes numériques, mais aussi la robotisation, la réalité augmentée, l'intelligence artificielle... l'enseignement supérieur doit jouer la carte d'un enseignement qui ne soit pas uniquement utilitaire, mais qui accompagne les apprenants, qui forme et invite à la réflexion. Ainsi, les institutions d'enseignement supérieur se doivent d'adapter leurs modèles afin de tirer parti des potentialités du numérique, pour accroître la qualité de leurs modèles pédagogiques et surtout l'insertion professionnelle de leurs lauréats. Les nouvelles générations d'étudiants que nous recevons à l'UPF ont été bercées par le numérique. Ces jeunes attendent que l'université soit plus flexible, mieux adaptée aux nouvelles technologies et surtout plus accessible pour tous à travers des bibliothèques numériques, des cours disponibles en ligne, des contenus numérisés libres d'accès. Les réseaux sociaux doivent également jouer un rôle central dans les cursus d'études et permettre la mise en place d'un enseignement participatif et collaboratif et d'un suivi réel entre les différentes promotions. Au sein de l'UPF, nous nous sommes adaptés à cette nouvelle donne et nous offrons à nos étudiants des environnements numériques de travaux adéquats répondant à leurs besoins spécifiques. Notre stratégie consiste aussi à préparer aux métiers de l'ère numérique grâce à une prise de conscience du besoin de développement des compétences nouvelles et à une meilleure orientation des effectifs vers les formations les plus performantes sur le plan économique et social pour un meilleur accompagnement de l'insertion professionnelle. La révolution numérique ne doit pas non plus écarter l'université de ses fondamentaux consistant au développement de l'esprit de recherche, à la transmission d'une culture générale, à l'acquisition d'outils d'analyse, etc. Ils sont autant de compléments indispensables aux compétences techniques et professionnelles spécialisées de l'ère digitale. ●

Fès-Meknès



ENCG-Fès. L'agilité et l'efficacité au service de la formation

Au cours de l'année universitaire 2020/2021, l'ENCG-Fès a adopté le modèle d'enseignement «Comodal». Le taux de réussite annuel est de 97%. Quant au taux d'insertion des lauréats, il est de 70% à l'issue de la première année et 100% à la fin de la 2^e année, après diplomation. L'école a entamé un projet d'extension d'un investissement de 14 MDH.

L'École nationale de commerce et de gestion (ENCG) de Fès veut se transformer en un établissement d'excellence, moderne, vert, intelligent et ouvert sur son environnement socio-économique. Dans le cadre de son plan de développement, l'école a bénéficié d'un budget de 14 millions DH pour réaliser un projet d'extension portant sur la mise en place de trois amphithéâtres, d'une bibliothèque, d'une cafétéria pour professeurs, de 18 bureaux pour les enseignants et d'une buvette pour les étudiants. En parallèle, l'école mène plusieurs actions pour dynamiser la recherche scientifique, notamment l'accréditation par l'USMBA du Laboratoire de recherche et d'études en management, entrepreneuriat et finance (LAREMEF) et le lancement d'appels à projets de recherche financés en interne. Par ailleurs, l'ENCG-Fès est aussi fortement engagé en matière de formations initiale et continue. «Notre école diversifie son offre de formation initiale et continue en vue de répondre aux besoins et aux attentes des entreprises en vue de former des cadres hautement qualifiés à même de favoriser leur compétitivité», explique Pr. Abderrazzak El Abbadi, directeur de l'ENCG-Fès. Depuis la création de l'école, le taux de réussite annuel est de 97%. Concernant le taux d'insertion des lauréats, il est généralement de 70% à l'issue de la 1^{ère} année et de 100% à la fin de la 2^e année, après l'obtention du diplôme. «Plusieurs de nos diplômés choisissent de poursuivre leurs études supérieures en cycle d'expertise comptable ou en cycle doctoral, alors que d'autres préfèrent emprunter la voie de l'entrepreneuriat et créent

leurs propres entreprises», explique Pr. El Abbadi. L'école a amorcé un nouveau cap dès le mois de septembre 2020, en se préparant à la rentrée 2020/2021 notamment par l'aménagement des salles de cours et espaces d'accueil dans le respect strict des mesures sanitaires, la prise en charge des nouveaux étudiants à distance et l'organisation des Journées d'accueil et d'intégration (JAI 2020). L'école a également contribué aux journées portes ouvertes virtuelles organisées par l'Université Sidi Mohamed Ben Abdellah (USMBA) de Fès. «L'ENCG-Fès compte 18 clubs accrédités par le conseil de l'établissement ainsi qu'une Association des étudiants (ADE), ce qui nous a insufflé une nouvelle dynamique étudiante traduite par l'organisation d'événements sociaux et artistiques favorisant le développement personnel et professionnel des étudiants, ainsi que le rayonnement de l'école», précise le directeur de l'ENCG-Fès. Cette année, l'école organisera la compétition «Printemps des clubs», l'occasion pour les étudiants de monter des expositions autour de la Covid-19 (film, poésie, analyse économique...).

Une école ouverte sur son environnement

L'ouverture de l'ENCG-Fès sur son environnement externe présente un axe majeur de la stratégie de l'école. Concernant la promotion de la coopération et le partenariat, l'école a signé, en une semaine, deux conventions de partenariat avec l'ESC de Clermont-Ferrand et l'ESC de Pau, en plus de nombreuses autres conventions en cours d'élaboration, telle celle avec la

Bourse de Casablanca, afin de booster la salle des marchés, nouvellement aménagée à cette fin. À travers ces accords-cadres, l'ENCG-Fès et les écoles partenaires conviennent de promouvoir leur coopération dans les domaines de la recherche et de l'enseignement au sein des deux institutions. Cette collaboration se traduira plus particulièrement par le développement d'un accompagnement en matière des projets académiques, la mobilité d'enseignants et d'étudiants entre les deux institutions, la facilitation d'échange pédagogique dans des programmes reconnus équivalents. L'école compte également conclure plusieurs partenariats avec les acteurs socio-économiques pour le traitement de plusieurs problématiques de recherches à fortes valeurs ajoutées pour la région. En outre, plusieurs conventions de stage ont été signées avec des entreprises et d'administrations publiques, ce qui va permettre aux étudiants de développer leurs compétences dans plusieurs secteurs d'activité.

Enseignement «Comodal»

Depuis la déclaration de la pandémie de la Covid-19, l'ENCG-Fès a relevé le challenge de l'enseignement à distance en vue d'assurer la continuité pédagogique à ses étudiants, au même niveau de même qualité. Ainsi, les outils de communication digitale ont été renforcés, notamment par la mise en place de la plateforme d'apprentissage à distance «Moodle», et le développement de la communication sur les réseaux sociaux. Depuis le 30 mars 2020, l'école a instauré un modèle d'enseignement, d'évaluation et d'encadrement des étudiants 100% à distance et dont les résultats ont été probants grâce à la grande mobilisation des professeurs, des cadres administratifs et techniques de l'école ainsi que l'implication des étudiants. Les décisions prises par les instances de l'ENCG-Fès (Conseil de l'établissement et différentes commissions qui en sont issues) ont permis de répondre, avec efficacité et efficacité, aux problématiques imposées par la pandémie ainsi que les impératifs de l'enseignement, de l'encadrement et l'évaluation des étudiants. Par ailleurs, notamment en matière d'orientation, l'école a organisé plusieurs webinaires et forums, animés par ses professeurs et des professionnels. Au regard de la situation sanitaire durant l'année universitaire 2020/2021, l'ENCG-Fès a opté pour le mode d'enseignement «Comodal» (un groupe d'étudiants en présentiel et un autre à distance en synchrone). «Ce mode d'enseignement prévoit une flexibilité pour les étudiants. Pour les étudiants résidant à Fès, le mode d'enseignement est présentiel avec un système rotatif des groupes, une semaine en présentiel et l'autre à distance. Pour les étudiants résidant en dehors de Fès, nous avons mis à disposition un formulaire électronique permettant de choisir le mode d'enseignement souhaité. Près de 24% de ces étudiants ont choisi le mode distanciel», précise Pr. El Abbadi. Cette année, l'ENCG-Fès ambitionne d'organiser des activités scientifiques en «Comodal». ●

جامعة سيدي محمد بن عبد الله بفاس

ⵜⴰⵎⴰⵎⴰⵔⵜ ⵏ ⵙⵉⴷⵉ ⵎⵓⵎⴰⵎⴰⵔ ⵏ ⵉⴱⵏ ⵉⴱⵔⵉⵏ ⵏ ⵔⴰⵙ

UNIVERSITÉ SIDI MOHAMED BEN ABDELLAH DE FES



L'étudiant
d'abord

الطالب
أولا

Student
first



Fès-Meknès



Une région et des richesses

Un positionnement stratégique, des plateformes d'accueil compétitives, un capital humain qualifié et performant et des secteurs d'activités diversifiés... autant d'atouts qui font de Fès-Meknès un territoire de croissance très compétitif. D'énormes potentialités sont à exploiter au niveau de cette région qui englobe 194 communes territoriales. Fès, chef-lieu de la région est la capitale spirituelle du royaume qui dispose de l'une des premières universités et bibliothèque au monde «Quaraouiyine». Outre l'ancienne médina de Fès, la cité impériale de Meknès et le site archéologique de Volubilis font de la région un patrimoine culturel d'une grande valeur. Par ailleurs, de nombreux projets de grande valeur ajoutée ont vu le jour, ces dernières années, au niveau de la région dans le but d'accompagner son essor socio-économique. Il s'agit, entre autres, du projet de l'université euro-méditerranéenne de Fès qui ambitionne d'ériger la région en véritable pôle de formation et de recherche à l'échelle intercontinentale. À cela, s'ajoute la mise en œuvre du projet de Fès-Shore dédié spécialement à la filière de l'offshoring et qui traduit l'orientation du Maroc vers les métiers mondiaux porteurs de la croissance, la réhabilitation des infrastructures aéroporitaires (l'aéroport de Fès-Saïss) et la réalisation du projet solaire photovoltaïque Noor Atlas dans le cadre de la nouvelle stratégie énergétique du Maroc. ●



Fès-Meknès



Fès-Meknès

Tourisme thermal. Vichy transforme Moulay Yacoub en destination de luxe

Depuis le lancement du plan de rénovation et du passage des thermes Moulay Yacoub sous le label Vichy, cette dernière a réussi de positionner la région en tant que destination internationale reconnue en matière de bien-être et de remise en forme. Les thermes sont ainsi devenues un vecteur de développement à l'échelle de la région Fès-Meknès. Mondialement connue, Vichy «Reine des villes d'eaux» est précurseur dans le développement de la médecine thermique.

Niché au cœur des collines, à 22 km au nord-ouest de Fès, la station thermale de Moulay Yacoub accueille près d'un million de visiteurs chaque année, attirés par les bienfaits de ses eaux. Dans l'objectif de renforcer et affirmer l'attractivité de la station thermale en tant que véritable destination santé et bien-être, tant au niveau national qu'international, Madaef et sa filiale Sothermy en charge de la gestion et de l'exploitation de la station thermale ont déclenché un partenariat avec la société Vichy Spa Internationale, filiale à 100% de la Compagnie de Vichy, spécialisée dans l'accompagnement pour la conception et la gestion d'établissements hôteliers intégrant des SPA thermaux et médicaux. Mobilisant une enveloppe de 218 MDH, ce partenariat a généré la restructuration de l'ensemble de la station de Moulay-Yacoub. Actuellement, Vichy Spa International intervient sur l'exploitation commerciale et opérationnelle de l'hôtel et des thermes modernes. Elle met à disposition son expertise hôtelière et thermique, ainsi que ses réseaux commerciaux internationaux, en vue de promouvoir l'hôtel et la station thermale, et d'optimiser l'exploitation et les performances commerciales. Le Vichy Thermalia Spa réunit

les soins hérités de l'expertise thermale de Vichy (France), la mise en valeur des bienfaits de l'eau thermale de Moulay Yacoub, les activités sportives (en bassin ou en salle de fitness) et les espaces dédiés à la détente avec bain géant d'eau thermale, vaporarium et tisanerie. La station thermale Vichy de Moulay Yacoub dédie 4.000 m² à la santé, à la remise en forme et au bien-être des visiteurs. En effet, le centre thermal compte 50 cabines de soins, 33 cabines individuelles équipées de bai-

gnoires, douche à jets, douches de Vichy, douches sous-marine, thoracique, lombaire, Bertholaix, et watermass. Pour le volet Spa, il dispose de 18 cabines dédiées au hammam, aux massages traditionnels, aux soins spécifiques (lit de Quartz Thérapie, Iyashi Dôme) et aux soins du visage. L'établissement comprend également une piscine d'eau thermale mixte, une nouvelle piscine avec un espace détente dédié aux femmes, un vaporarium diffusant de la vapeur d'eau thermale pour un effet anti-inflammatoire et antalgique, un studio satisform contre les douleurs du dos et une boutique pour la gamme de produits Vichy Laboratoires.

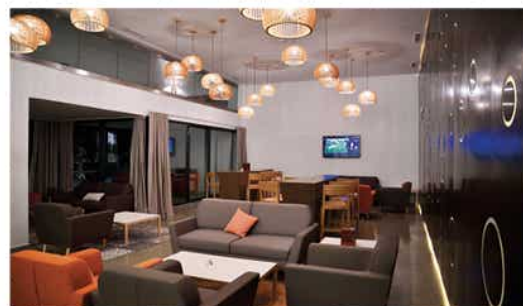
multiples bienfaits

Le trajet de l'eau de Moulay Yacoub débute à 1500 m sous terre. Elle prend ensuite sa source dans le village de Moulay Yacoub, au cœur des montagnes du pré-Rif. L'eau jaillit à 54°C, mais elle est refroidie à 38°C environ avant d'être utilisée dans le Centre Thermal. Il s'agit d'une eau riche en soufre, calcium et sodium. Sa température élevée a une action sédative, antalgique et décontractante, bénéfique dans les cas de rhumatisme. Le chlorure de sodium est quant à lui réputé pour

ses vertus antiseptiques et anti-œdémateuses (arthrose & arthrite, entorses, douleurs liées à un choc...). Les bienfaits de l'eau thermale de Moulay Yacoub sont très utiles en rhumatologie, dans le cadre des pathologies de la sphère ORL, mais aussi en dermatologie et plus largement dans le traitement de la douleur. Elle est également conseillée pour ses vertus apaisantes. Côté rhumatologie, elle cible particulièrement l'arthrose et les tendinites chroniques.



**La mise à niveau de la station
Moulay Yacoub a mobilisé
une enveloppe de
218 millions de DH.**





L'APEBI, UN CATALYSEUR DE LA TRANSFORMATION DIGITALE

Nous visons l'excellence et capitalisons sur l'expertise de nos membres sur l'ensemble de la chaîne de valeur du secteur digital afin de bâtir un avenir en ligne avec les priorités du Royaume.



Intelligence
Artificielle



Industrie 4.0



E-Learning



Offshoring
et Techshoring



E-Administration



apebimarc



www.apebi.org.ma



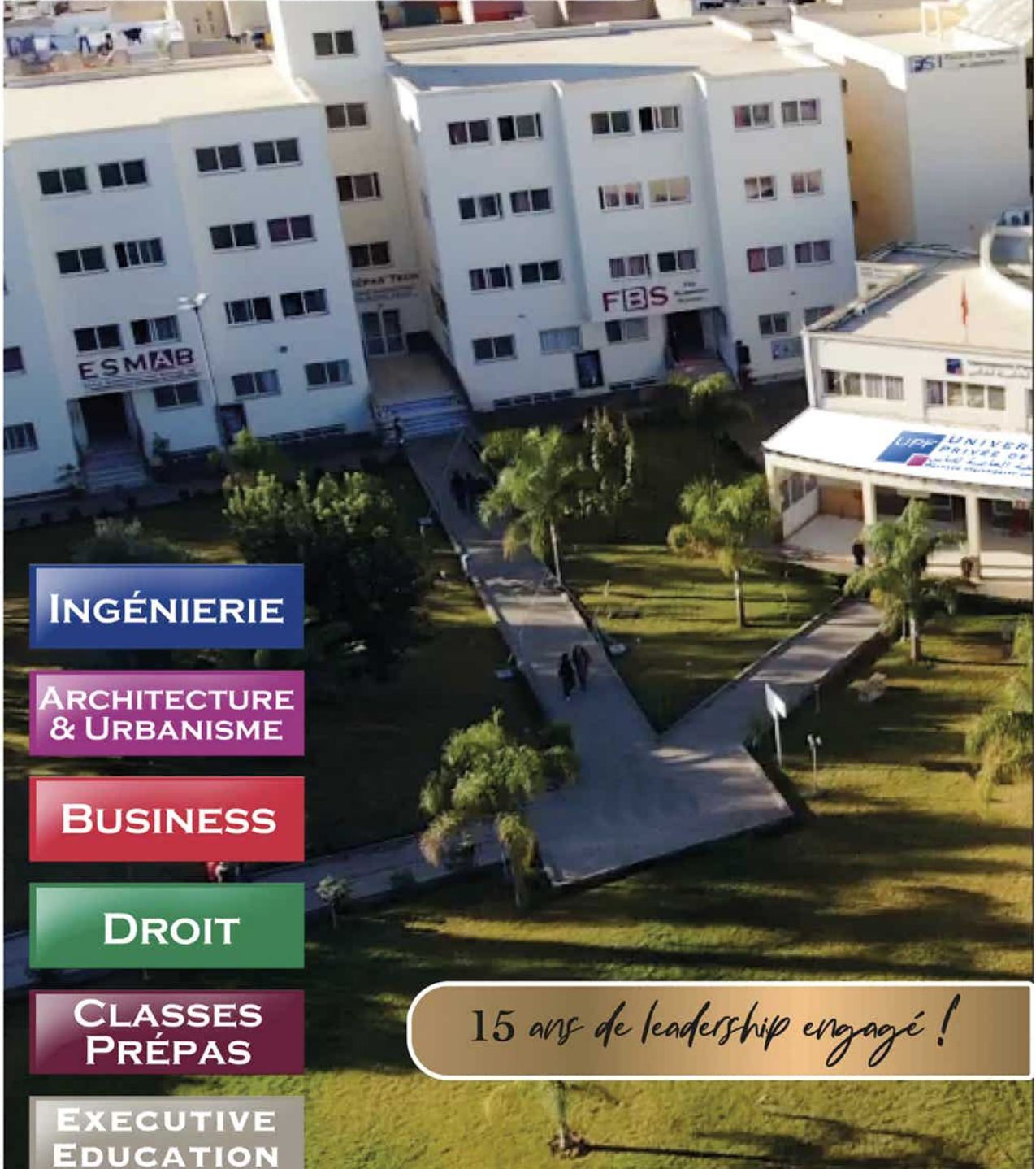
k.besri@apebi.org.ma

15 ANS
D'EXCELLENCE



UNIVERSITÉ
PRIVÉE DE FÈS
الجامعة الخاصة لفاس
PRIVATE UNIVERSITY OF FEZ

UNIVERSITÉ RECONNUE PAR L'ÉTAT DÉCRET N°2.19.723



INGÉNIERIE

ARCHITECTURE
& URBANISME

BUSINESS

DROIT

CLASSES
PRÉPAS

EXECUTIVE
EDUCATION

15 ans de leadership engagé !

UNIVERSITÉ PRIVÉE À FÈS RECONNUE PAR L'ÉTAT
أول جامعة خاصة بفاس معترف بها من طرف الدولة

upf.ac.ma
0535 610 320



Rejoignez-nous

